

Résistanceexistence.

Le mouvement des chômeurs à Poitiers de l'hiver 1998.

Chronologie.

Décembre 97

“ Semaine d'urgence sociale ” (du 16 au 20 décembre) prévue par AC ! au niveau national. L'analyse du moment est qu'il faut entretenir une mobilisation, bien faible dans le pays, par cette initiative coordonnée.

[les événements à caractère national apparaîtront en italique tout au long de la chronologie]

Le **samedi 20/12** donc, il y a un stand d'AC ! avec expo sur panneaux et diffusion d'un tract pétition, Place du Marché, sur le thème de la carte santé avec Médecins du Monde et la CNT. Mais à ce moment personne ne pressent la possibilité d'un mouvement d'ampleur.

Pourtant, dès le 4 décembre, la mobilisation est très forte dans les Bouches du Rhône mais autour de la seule prime de Noël, revendication centrale de la CGT. A Chatellerault, la CGT chômeurs anime un mouvement important sur cette revendication. Peu après, Arras (AC ! et CGT) démarre des occupations sur des bases revendicatives ne se limitant plus à la seule prime de Noël. Les occupations se multiplient en France, avec AC ! et la CGT notamment. La CGT chômeurs, AC!, APEIS et le MNCP concluent un accord (sur la prime de Noël et 1500 francs pour tous, notamment). Le compte rendu médiatique penche vers l'idée d'extension du mouvement.

1^{er} janvier 1998

Extension des occupations d'ASSEDIC à d'autres villes.

3 janvier

Martine Aubry annonce 500 millions pour l'AFR. Annonce bidon car cet engagement de l'Etat avait en réalité déjà fait l'objet d'un accord.

Dimanche 4 janvier

Réunion d'AC ! à la Maison de la Solidarité. L'idée se dégage d'aller vers une occupation sur la base du texte national, avec la CGT et de façon unitaire, dès le mercredi, aux ASSEDIC ou à défaut à la CAF. On appelle à un rassemblement large et sur place, au vu de la tonalité, on avisera pour savoir si on occupe ou pas. Pendant deux jours, diffusion de tracts et tenue de permanences pour les demandes d'aide d'urgence.

Mercredi 7 janvier après-midi

Journée nationale d'action.

Rassemblement devant l'ASSEDIC de Poitiers. Organisations présentes : AC ! CGT Poitiers et la FSU (une 20^{aine} de militants de la FSU ont suspendu leur réunion fédérale qui se tenait en même temps) ainsi que quelques chômeurs rencontrés à l'ANPE et d'anciens militants d'AC ! En tout à peu près 100 personnes.

Dans les jours qui précèdent ce mercredi, la réception du tract a révélé une bonne perception et une bonne disponibilité au discours.

La CGT Chatellerault est au Futuroscope. L'UL Poitiers et l'UD sont représentées. Manif et occupation de la CAF. Le directeur des ASSEDIC vient à la CAF à la demande des manifestants.

La CGT de Chatellerault vient à ce moment. Depuis 10 jours, elle mène des actions, dont l'occupation des ASSEDIC de Chatellerault, et bénéficie d'une mobilisation massive et d'une couverture médiatique importante. Son discours dans la CAF est très sectaire. En résumé, la CGT chômeurs se dit la seule à représenter les chômeurs, elle appelle à occuper les ASSEDIC de Chatellerault (les flics les ont délogés et en interdisent l'accès). Tout au long du mouvement, la CGT Chatellerault resta très sectaire et son mouvement perdra toute force après les premières primes Aubry qui répondent à leur revendication unique de prime de Noël. Ils n'ont jamais vraiment voulu intégrer la hausse des minima sociaux qui est apparue petit à petit comme la revendication fédératrice.

Ce discours de la CGT chômeurs de Chatellerault passe mal dans la CAF auprès du public présent qui se retrouve plutôt sur les bases du texte unitaire.

La pratique d'AC ! est de donner la parole aux chômeurs en colère, tout en ayant une intervention en tant que groupe organisé. C'était un choix stratégique pour que cette journée soit le début du développement d'un mouvement.

Il y a un moment d'indécision quand les gens commencent à partir et on ne sent pas un soutien fort de la CGT.

Certains pensent qu'il faut occuper, d'autres que l'on n'est pas assez nombreux. La CAF est quand même investie quelques heures mais l'occupation n'est pas poursuivie, sur décision majoritaire mais pas unanime. A posteriori, on peut peut-être penser que l'occupation de la CAF aurait permis de bénéficier de la mobilisation nationale et d'un lieu central de mobilisation.

Il est voté un rendez-vous pour une AG le soir pour préparer une occupation à venir mais bien organisée.

Mercredi 7 janvier, le soir.

AG au local de la FSU. Une 50^{aine} de personnes présentes dont quelques nouveaux. L'objectif est de

prévoir un calendrier d'action et de définir une plate forme revendicative.
Le secrétaire de l'UD CGT gratifie l'assemblée d'un discours fleuve de 40 mn pour expliquer tout ce que fait la CGT.

AC ! tente de préserver un cadre unitaire et un accord entre la CGT et la salle qui gronde. AC ! réaffirme la plate forme : 1500 francs pour tous, prime de Noël, la nécessité de la réduction du temps de travail (RTT).

La CGT refuse de signer une plate-forme commune malgré le désaccord de plusieurs militants CGT présents pour qui la signature ne pose pas de problème dans la mesure où il n'est pas contradictoire avec la plate-forme CGT.

La CGT a prévu une manifestation le samedi 10 janvier à Chatellerault. On tombe d'accord pour aller à cette manif et développer la mobilisation jusqu'à cette date. La CGT s'engage à mobiliser au-delà.

Samedi 10 janvier.

Manif à Chatellerault qui ne sert ni ne dessert la mobilisation sur Poitiers. Mais c'est à partir de ce moment qu'il y a renversement de l'ampleur de la mobilisation entre Chatellerault et Poitiers .

Lundi 12 janvier.

Rassemblement unitaire (200 personnes) à l'occasion des vœux du préfet.
A 20h30, réunion publique d'AC ! à la maison de la Solidarité.

Mardi 13 janvier, le matin.

Journée nationale d'action.

A l'initiative de la CGT, manif appelée unitairement, mais le matin. Il y a près de 200 personnes.

Mardi 13 janvier, l'après-midi.

Il faut occuper un lieu pour asseoir la mobilisation
Il faut trouver une alternative à l'occupation impossible des ASSEDIC mais avec la même charge symbolique. C'est la DDTEFP (Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Cette occupation est " molle " : la sensibilité des occupants est plutôt au retrait dès la première pression policière. Et cette pression policière est immédiate. Fin de l'occupation.

Mardi 13 janvier, le soir.

Tout le monde se retrouve au local de la CGT pour une AG : on va ensemble à la STP, en grève, et dans d'autres boîtes pour, le samedi suivant, le 17, faire une manifestation unitaire à Poitiers ; toute la fin de semaine doit être consacrée au travail de fourmi de distribution de tracts avec la CGT.

Vendredi 16 janvier

Lancement du Fonds d'urgence Sociale par la préfecture.

Délégation aux vœux de la STP.

Samedi 17 janvier, le matin.

Manifestation à Poitiers (environ 400 personnes). Puis pique nique organisé par AC ! et l'association " Pourquoi Pas ? " sur la Place d'Armes. Puis descente vers l'Hôtel de Police : obtention de la levée d'une contravention injustifiée contre un chômeur en lutte.

L'expérience fait entrevoir la démarche à suivre autour de deux axes complémentaires : prendre appui sur une occupation et convoquer des manifestations plus larges.

Lundi 19 janvier, le soir

AG à la Maison des 3 Quartiers à l'appel d'AC !

Mercredi 21 janvier.

Nouveau rassemblement en vue d'une occupation. Nouvelle configuration politique. La CGT est totalement absente, la CNT arrive. Un noyau tournant de sympathisants autour d'AC ! s'est stabilisé.

Occupation de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie).

80 personnes sont prêtes à rester et à tenir à tout prix jusqu'au lendemain soir au moins.

Jospin parle ce soir-là, le mouvement apparaît à un tournant.

La CCI semble jouer la carte du dialogue mais une compagnie de CRS intervient par surprise à 6 heures le jeudi matin pour évacuer le local. Cette fois-ci les occupants offrent une certaine résistance.

Il était prévu qu'en cas d'expulsion, il y avait rendez-vous devant le théâtre à 12 heures.

Jeudi 22 janvier.

A 12 heures dans le hall du Théâtre, il est décidé d'une occupation de la Médiathèque. Pourquoi ce lieu ? Parce qu'il est en centre ville. Le lieu est trop grand et donc le discours du responsable de la Médiathèque sur la sécurité des locaux ainsi que la présence du Maire font effet. Les occupants lèvent le camp dans la nuit.

Pendant cette occupation, quelques lycéens, proche de la CNT, viennent. Rendez-vous est pris pour faire quelque chose le lendemain vendredi, dans le but de faire une initiative chaque jour.

Vendredi 23 janvier, le matin.

Délégation au CHU en grève
Brève occupation de l'ANPE

Vendredi 23 janvier, l'après-midi.

Des lycéens du Bois d'Amour font débrayer leur lycée qui en fait débrayer d'autres. Manif

essentiellement lycéenne en ville(500 lycéens environ) puis une AG à la Médiathèque mais qui s'avère sans lendemain, faute d'une organisation suffisante. Cette manifestation marque le soutien que le mouvement a acquis dans "l'opinion publique".

Samedi 24 janvier.

La plus massive des manifestations.

La CGT n'est présente que par ses leaders, en l'absence de ses adhérents.

A la fin de la manif la question se pose du " que faire ? ". A la gare ! Non, trop peu de gens pour bloquer un train. A la Médiathèque ! Mais à 17 heures, elle est déjà fermée. La CNT commence à plier bagage. Une AG est organisée dans le hall du Théâtre

L'idée qui ressort de ce jour c'est qu'il faut recentrer sur des occupations mais avec des objectifs locaux.

Mardi 27 janvier.

Journée nationale de manifestation (les 35 heures à l'Assemblée nationale)

Manifestation à Poitiers sur les 35 heures (AC ! et CGT)

Occupation pendant 24 heures d'EDF contre les coupures de courant.

La CGT est revenue et conclut un accord avec EDF (1^{ère} mouture) qui ne convient pas aux occupants. L'occupation se poursuit. Le lendemain, nouvelle mouture sans la CGT mais avec AC !. Surprise des occupants : le mouvement gagne quelque chose, concernant l'arrêt des coupures d'électricité, ce qui est symboliquement important. Participation de la CNT et de SUD-Etudiants.

Mercredi 28 janvier.

Concert de solidarité au Confort Moderne : large succès. Loin de clôturer le mouvement, il s'agit de le relancer.

Mercredi 4 février.

Manifestation à la Préfecture et barrage filtrant.

Samedi 7 février.

AG extraordinaire d'AC. ! Objectifs : préparer la marche des chômeurs de Poitiers prévue pour mi-février, poursuivre les occupations et restructurer AC ! dans le mouvement.

Mercredi 11 février

Rassemblement et action sur les transports gratuits.

Occupation de la DISS sur la carte santé (70 personnes). Intervention violente de la police avec résistance des occupants

Vendredi 13 février.

Rassemblement de protestation devant le Conseil Général et barrage filtrant. Ouverture de négociations sur la carte santé.

25 février.

Publication du rapport Joint-Lambert.

26 février.

Jospin annonce une revalorisation minimale de l'Allocation Spécifique de Solidarité

Du 25 février au 7 mars.

Marche Poitiers-Paris. Première étape à Chatellerault. Expérience forte pour les marcheurs. 7 mars, manifestation nationale. .

Occupations

1 - Définition et caractéristiques.

Une occupation concerne l'investissement d'un lieu public en dehors des heures d'ouverture de celui-ci, d'une durée allant de quelques heures à plusieurs jours. C'est une pratique en marge de la légalité. Elle fut un des modes d'action privilégiés du mouvement des chômeurs. Elle fut le fait de groupes restreints et très motivés, composés de chômeurs et de non-chômeurs, au nom des revendications portées par le mouvement. Ces revendications avaient pour caractéristiques d'être une urgence sociale reconnue massivement comme telle. C'est au nom de cette légitimité sociale qu'on enfreignait la légalité. C'est parce qu'il s'agissait d'une exigence de dignité, exigence universelle qui se cristallisait par ce biais, qu'elle a vu y participer des militants d'origines diverses, au-delà de leur statut de chômeur ou au-delà de leur statut professionnel. Cet investissement des lieux du pouvoir(des lieux de pouvoirs)était une transgression des rapports de domination, une riposte à la violence économique et symbolique subie, l'affirmation d'une force collective déterminée.

2. Les occupations à Poitiers.

2.a. Les lieux occupés.

La **CAF** (Caisse d'allocations familiales) : au début du mouvement, cette occupation fut temporaire.

ASSEDIC : ce lieu s'imposait du fait de la suppression du Fonds social et qu'il s'agit d'un lieu fréquenté par les chômeurs. Il fut rapidement fermé au public. D'autres lieux à occuper furent recherchés ensuite. La **DTEFP** (Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) fut occupée en tant que représentant le Ministère et le Gouvernement. **EDF**

fut occupée pour exiger l'arrêt des coupures d'électricité effectuées par cette administration à l'encontre des familles se retrouvant l'impossibilité de payer leurs factures, du fait de leur situation de chômage. **La Médiathèque** fut investie pour obtenir un soutien effectif de la municipalité, ou du moins pour la mettre face à ses responsabilités, notamment dans la gestion de la précarité. L'autre argument en faveur de ce choix était que ce lieu public était un lieu suffisamment vaste pour devenir un lieu de rencontres et de débats avec la population. **La Chambre de Commerce et de l'Industrie**, en tant que représentant le patronat s'imposait. Cette occupation fut la plus réussie, transformée en un lieu de débats jusqu'à l'intervention policière, à l'occasion de laquelle les occupants continuèrent à montrer leur détermination. **La DDISS** fut investie afin d'exiger la Carte Santé pour les chômeurs. **Le Crédit Lyonnais**, occupé au mois de mars, connu pour ses scandales financiers était une caisse de résonance pour dire que l'argent permettant de satisfaire les revendications ne manquait pas.

2.b.D'autres lieux furent envisagés :

Place d'Armes : y installer une tente qui aurait été un point de ralliement d'une grande visibilité fut évoqué. Affronter le froid fut réhibitoire. D'autres hypothèses ne furent pas retenues : occuper une mairie annexe d'un quartier populaire, l'ANPE, le Centre Communal d'Action Sociale, une église.

Quelques pistes de réflexion.

Les modalités d'une occupation. Le but recherché est de construire un lieu de convivialité, de discussion qui permette la constitution d'un collectif militant, qui soit facile d'accès (donc en centre-ville). Ce collectif, en effet, n'existe que peu initialement du fait de l'atomisation que connaissent généralement les chômeurs, du fait de leur isolement. Ce collectif est ouvert, vise à son élargissement par des actions de popularisation ; un lieu occupé est un lieu où ce sont des sympathisants du mouvement qui viennent et peuvent apporter une participation ou un soutien sous diverses formes, qui peut recevoir aussi des personnes désireuses de s'informer. L'occupation est aussi un événement qui est susceptible d'être médiatisé et de s'adresser ainsi à un large public. Pour atteindre ces trois objectifs qui sont interdépendants, la nécessité d'un noyau organisateur qui s'engage à être présent durant la durée de l'action est nécessaire. Sa fonction serait triple : assurer l'intendance, assurer le suivi des actions de popularisation, faire en sorte que des débats soient effectivement possibles. Une occupation, pour se faire dans de bonnes conditions, nécessite un nombre minimal de

participants ; sa légitimité en dépend. Des moyens techniques, tels que des téléphones portables, des matelas et des couvertures, ainsi que des moyens de chauffage sont nécessaires. Un seul lieu d'occupation, fixe, sur une durée longue, a manqué. Les ASSEDIC étaient l'objectif principal. Les principes qui ont été suivis et qui restent valides : lorsqu'il s'agit de services publics s'adressant aux chômeurs, ne perturber leur fonctionnement en aucun cas ; la réquisition du matériel se fait sans violence ; il importe de se préoccuper d'élargir le rapport de forces.

4. Occupations au pluriel.

Un mot qui s'impose dans les luttes : occupations. Le mot Occupation, écrit au singulier, désignait l'invasion durable par les troupes allemandes à commandement nazi d'une importante partie du territoire français. Ce fut ce que le théoricien du "nationalisme" Charles Maurras appela "une divine surprise", permettant la revanche des possédants sur le mouvement ouvrier. Occupation signifia la mise au pas de la population, l'interdiction des organisations syndicales et des organisations politiques démocratiques, la tentative d'enrégimenter la jeunesse dans des modes convenant aux nazis et des atrocités qui ne sont pas ici de notre propos. Occupation, c'est le mot qui revient, dans la période moins noire que nous vivons, dans la bouche des gouvernants pour dire la politique à suivre à l'égard des chômeurs de longue durée. Et on met en place stages et formations comme "traitement social du chômage". Plus encore, pour les jeunes des banlieues les plus pauvres, ceux que le ministre de l'intérieur de ce gouvernement Jospin stigmatise sous le vocable de "sauvageons". La politique proposée allie activités occupationnelles, et relégation et enfermement. Leur politique est de les occuper, et si cela ne fonctionne pas, de les enfermer. Occupation, dans le lexique des gouvernants reste un mot du domaine de la répression contre des classes définies plus ou moins explicitement comme dangereuses. Occupations, au pluriel, est un mot qui rappelle les occupations d'usines et autres lieux de travail en France en 1936 et en 1968, les occupations de terres par les paysans sans terre en Amérique Latine de nos jours. Occupations, c'est le moyen de lutte de ceux qui sont privés des moyens matériels d'une dignité reconnue, d'être humain, par une organisation sociale toujours plus inégalitaire ; c'est le moyen d'affirmer leur dignité face à cet ordre social, hier et aujourd'hui, ici et ailleurs, face à ceux qui ne songent qu'à les "occuper", à les "gérer".

Les revendications.

Les revendications du mouvement des chômeurs furent de deux types : d'une part la "prime de Noël" qui fut la revendication de la CGT-chômeurs à Marseille dès décembre, puis dans le reste de la France ; d'autre part la revalorisation des minima sociaux portée par AC !, à partir de la fin décembre. Il y eut tension entre ces deux revendications, concernant la priorité à donner à l'une ou à l'autre.

La CGT avançait sa revendication comme moyen d'affirmation propre, voire comme moyen de se construire de façon sectaire, sans souci de construire un rapport de forces le plus large possible, ce qui serait passé par des propositions unitaires et la prise en compte de revendications connexes apparues au cours du mouvement. La CGT défendait alors les seuls dossiers de ceux qui s'étaient adressés à elle.

AC ! se refusa à un traitement clientéliste des revendications. Mais il fut difficile aux militants de cette association de défendre les dossiers au cas par cas, de tenir bon dans le même temps sur la revendication des minima sociaux pour tous et aussi d'avoir une visée stratégique de construction du mouvement. Comment articuler la prime de Noël, la revendication des minima sociaux, voire l'exigence d'un "revenu d'existence" ?

Le débat sur la revendication d'un revenu d'existence prend en effet de l'ampleur. A l'intérieur d'AC !, la lutte pour la Réduction du Temps de Travail (RTT) était originairement centrale. A Poitiers, comme dans bon nombre de collectifs AC !, la volonté de relier revendications sur le travail et sur le revenu s'est peu à peu affirmée. Mais durant ce mouvement, la jonction entre les chômeurs et les salariés resta faible ; fin janvier, la journée d'action décidée de longue date par la C.G.T. sur la RTT fut un échec. Depuis la loi Aubry et ses applications avantageuses souvent pour le patronat, la revendication des 35 heures est devenue bien peu mobilisatrice pour les salariés. La RTT en vient à ne plus occuper la place centrale qu'elle avait dans AC.

Le revenu d'existence est présenté par ses défenseurs comme un droit à vivre, comme portant une critique de l'aliénation produite par le travail salarié, renouant avec la critique radicale du salariat. L'enjeu est de décentrer le mouvement des chômeurs de l'orbite du salariat et des organisations syndicales ; de mettre l'accent sur les conditions de vie propres des chômeurs, sur les espaces de résistance et de liberté qu'ils construisent. Dans cette ligne, le refus du travail imposé à ceux qui reçoivent le RMI (workfare) est un axe prioritaire.

La critique de la priorité à accorder à cette revendication insiste sur l'institutionnalisation du chômage qu'elle amènerait. Mais la précarisation des conditions de vie de larges couches de la

société est un fait qui amène à repenser la dialectique des revendications portées par le mouvement des chômeurs, à repenser ses relations avec les syndicats ouvriers.

Structuration du mouvement, structuration dans le mouvement

La structuration du "mouvement des chômeurs" pose avant tout la question des organisations participant au mouvement, de leurs rapports, des tentatives d'unité qui tendraient à fonder un véritable mouvement et non pas seulement un cartel d'associations et de syndicats auquel viendraient s'ajouter ponctuellement quelques individus isolés. Si nationalement l'intégration de collectifs autonomes, ayant joué un rôle certain dans la mobilisation, a été parfois conflictuelle, à Poitiers les relations ne se sont nouées qu'entre organisations reconnues comme telles.

Les noyaux militants étaient à l'origine constitués par le comité des privés d'emploi de la CGT, AC ! et la CNT. Il faut y ajouter les maigres troupes de SUD-Etudiant-e-s. Plus ponctuellement on rencontrait quelques militants de la FSU et de SUD-PTT, dont le rôle de soutien les exclut de fait des débats sur la structuration, sans compter que leur statut posait problème à certains dans l'organisation de la mobilisation.

La CGT et AC! laissaient apparaître des blocs fluctuants, avec des militants qui participaient aux actions ponctuellement, puis qu'on ne voyait plus, puis qui revenaient, tout cela sans réel suivi. La conséquence en était d'une part l'absence d'une base large et d'autre part la difficulté à impliquer ces personnes dans une organisation du mouvement et encore plus dans sa structuration.

AC ! et le mouvement des chômeurs.

Plusieurs problèmes se sont posés à AC!, le premier étant l'insuffisance de réunions internes durant le mois de janvier 1998, d'où une prise de décisions difficile, pas réellement démocratique et toujours sous l'emprise de l'événement.

Deuxièmement, AC! était jusque là la seule organisation à lutter réellement sur la question du chômage et à tenter de fédérer tant bien que mal des chômeurs, à tel point qu'elle semblait aux yeux de certains synonyme de "mouvement des chômeurs" ou en était au moins son seul représentant sur la ville. Or la participation d'autres forces et individus posait la question de la dissociation d'AC ! et du mouvement dans son

ensemble, dissociation qui a été plus ou moins bien gérée à cause d'une insuffisance de discussions et de réflexion au moment de l'action, et aussi du poids que les médias ont voulu faire jouer à AC! (il fallait un représentant bien identifiable, autant prendre la personne ou le mouvement les plus connus).

Action, débat et auto-organisation.

D'autre part, il s'agissait d'un mouvement tourné essentiellement vers l'action, action qu'il fallait renouveler tous les jours. Des discussions avaient donc lieu sur les formes que pouvait prendre cette action, ce qui faisait parfois passer à la trappe les débats de structuration.

Pour remédier à cela, une volonté importante de quelques personnes aurait été nécessaire pour organiser des assemblées générales régulières, dans un endroit fixe, qui auraient pu devenir le lieu d'élaboration et d'expression du collectif en train de se créer, permettre de dépasser le cadre de collectif en fusion. Quelques tentatives ont eu lieu mais elles n'ont pas été systématisées.

Bien sûr une telle organisation n'aurait pas été sans poser problème : quel lieu pratique choisir qui ne soit pas le local d'une organisation (de manière à ne pas favoriser l'une plutôt que l'autre) ? Comment faire coïncider des actions, des décisions ponctuelles au jour le jour, voire heure par heure, avec une organisation plus planifiée et des rythmes plus lents ? Comment éviter des AG trop longues qui se transforment en agoras sans que de réelles décisions soient prises, comme ce fut le cas à la M3Q le 19 janvier ?

Il aurait fallu déterminer le statut de ce type d'AG (émanation du mouvement en cours, simple lieu de discussions et d'informations, réunion unitaire...) et ses attributs. Cela aurait permis de cadrer un minimum les débats et de poser plus rapidement le problème de la structuration.

Rapports entre les individus.

La façon d'envisager les relations entre individus et de mener les réunions n'a pas été suffisamment pensée, et on a pu s'apercevoir de certaines déconnexions, à plusieurs niveaux.

D'une part entre militants un peu anciens et nouveaux venus, les premiers ne parvenant pas à lancer de réels débats sur les cadres adaptés (aussi démocratiques que durables), les seconds n'abordant pas réellement ces thèmes tout en affirmant leur volonté de démocratie et de non manipulation (ce qui pouvait traduire un désir d'auto-organisation).

D'autre part une différence entre salariés et chômeurs a pu voir le jour. En réalité ce clivage ne prenait pas appui sur la réalité, mais bien sur une croyance concernant la pratique militante (savoir

bien s'exprimer, évoquer aussi bien des orientations économiques que des problèmes très concrets, faire des propositions...) qui serait bien mieux maîtrisée par les salariés que les chômeurs. De plus une question existait chez les militants : comment laisser la parole aux chômeurs, tout en faisant en sorte les discussions ne partent pas dans tous les sens et puissent servir au mouvement ? Et comment faire en sorte que les statuts sociaux s'estompent, sans pour autant que les chômeurs soient présentés comme la nouvelle classe messianique dont les salariés auraient tout à apprendre. Les militants salariés ont peut-être trop craint d'affirmer des cadres d'organisation qui auraient finalement été utiles à tous.

Sur ces bases, on peut se demander quelle était la nature du collectif en gestation et ce qui fondait son unité. Si les difficultés à faire militer ensemble des personnes d'origines sociales différentes sont évidentes (et prévisibles), ce n'est pas une raison pour que les salariés, ou plutôt en fait les militants anciens, ne posent pas des questions importantes (de structuration notamment) de peur de rebuter certaines personnes peu préoccupées de stratégies, principalement à cause d'une absence de mémoire et de pratiques collectives.

Quelques embryons de réponses : l'important est d'amener les gens à prendre des responsabilités et à s'investir afin que les prises de décisions et l'accomplissement des tâches soient assurés par toutes et tous. Pour cela un travail en commissions peut permettre de s'exprimer plus facilement (car devant moins de personnes) . Ces commissions ont à remplir les tâches pour lesquelles elles ont été créées : les discussions ne revêtent plus un caractère abstrait mais doivent permettre de concrétiser ce qui a été décidé. Dans cette perspective AC! aurait pu jouer un rôle important en réfléchissant et en proposant rapidement une répartition des tâches et la création de commissions correspondantes.

Cela dit, dès le début du mouvement AC! a réussi à intégrer de nouvelles personnes au noyau militant permanent qui très vite ont joué un rôle important.

Unité et " direction " .

Bien sûr les perspectives d'auto-organisation reposent la question de l'unité des organisations et du rôle que celles-ci peuvent jouer. Une base minimale d'accords est nécessaire pour que le mouvement se construise dans la durée ; d'où la proposition faite par AC! à la CGT de se structurer autour d'une plate-forme commune, ce qu'elle a refusé.

Se pose aussi le problème d'une "direction" (ou d'une instance réduite à quelques personnes) qui aurait dû lancer le mouvement, le dynamiser et proposer des formes d'auto-organisation. AC!, ou le bureau d'AC!, aurait pu faire office de "direction"

durant les premiers jours, pour laisser ensuite place à un groupe élu (qui aurait tourné) par les personnes auto-organisées. Au lieu de cela, c'est la mise en avant, volontaire ou non, bien vécue ou non, de nouveaux militants qui a permis une organisation qui débordait le cadre des militants anciens.

Occupations.

Deux conceptions pouvaient s'opposer, l'une décrétant des AG régulières et des occupations démonstratives mais seulement ponctuelles, l'autre proposant des actions plus longues.

C'est la seconde solution qui a été le plus souvent envisagée, surtout empêchée par l'intervention de forces de l'ordre. A la CCI, une fois l'euphorie passée, on a pu constater empiriquement que ça pouvait fonctionner (tant bien que mal) avec une rotation des occupants, une communication bien entretenue avec l'extérieur, des groupes se détachant pour écrire des tracts, de réunions plénières... L'installation dans le temps aurait pu pérenniser ces pratiques en les formalisant vraiment. Mais l'impossibilité de réaliser véritablement cette formule aurait pu amener les animateurs du mouvement à revenir rapidement à la première conception.

Nationalement.

On le voit, cette première expérience de mouvement des chômeurs poitevin est loin d'avoir épuisé les discussions sur l'auto-organisation et la démocratie, sur ce qui a nui à celles-ci..

Nationalement, ces problèmes n'ont pas été résolus puisque c'est un cartel de quatre organisations (AC!, APEIS, MNCP, CGT, dont l'unité était primordiale) qui a remplacé une réelle coordination, excluant de fait une partie des personnes mobilisées.

Porte-parole.

D'autre part la question des porte-parole a aussi été problématique. A Paris, les porte-parole ont été plus souvent désignés par les médias que par les collectifs, d'autant plus qu'ils étaient salariés et membres d'associations, en particulier d'AC !.

A Poitiers le porte-parole (élu) d'AC! a aussi souvent été choisi par les médias pour représenter l'ensemble du mouvement, malgré la volonté que d'autres personnes apparaissent, ce qui repose les problèmes de substitutisme involontaire d'AC! envers le mouvement.

Une partie des militants estime qu'on peut se passer de porte-parole et que tout le monde est à même de parler. Or, on constate que si les collectifs ne le font pas, ce sont les médias qui désignent les représentants. Mieux vaut des personnes élues, révocables, ayant à rendre compte de leurs prises de position publiques, ce qui est possible avec des assemblées fonctionnant démocratiquement. De plus, le fait que ce soient des salariés qui aient été mis en avant est problématique, malgré le contre exemple d'Arras où J.M Honoré, chômeur de longue durée a tout à fait réussi à exprimer la voix du mouvement avec beaucoup de conviction. Enfin se pose la nécessité d'une formation et d'une expérience des porte-parole. Le mouvement étant jeune et sans tradition, les militants peuvent rencontrer des difficultés face à un public ou aux médias ; d'autant plus qu'il existe une peur d'apparaître publiquement, liée à la recherche d'emploi (l'employeur lambda préférera embaucher quelqu'un qui se tait plutôt qu'un porte-parole contestataire). Si les porte-parole n'émergent pas spontanément d'un mouvement sans expérience aucune, ils doivent réussir à s'y intégrer en tâchant de mettre de côté des débats antérieurs et extérieurs au mouvement. Leur légitimité reste donc profondément liée à la façon dont se structure la mobilisation et donc aux questions abordées ci avant.

En guise de conclusion.

Dans une phase de transition entre deux mobilisations, toutes ces questions sont amenées à prendre une part importante dans les débats des associations de chômeurs, afin de ne pas réitérer à l'avenir les erreurs de ce premier mouvement. De plus un travail d'expression, tant orale qu'écrite, individuelle que collective, est à effectuer par les nouveaux militants afin d'une part qu'ils se sentent plus à l'aise dans les collectifs, et d'autre part pour permettre une rotation des rôles et empêcher une fixation médiatique sur quelques individus.